



Présidence

REFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Consultation du SYCFI

sur la certification des organismes de formation

Le SYCFI sera reçu au Cabinet de la Ministre du Travail de l'emploi et de la formation professionnelle le **9 avril 2018 à 17H**.

Afin de préparer cette rencontre, la délégation constituée de Martine Guérin, Présidente, Jean-Louis Barbaud, Secrétaire Général Adjoint, Sylvie Protassieff, Chargée de la Professionnalisation a besoin de s'appuyer sur vos propositions.

Celles-ci sont à envoyer à : presidence@sycfi.org **le plus tôt possible**.

Rappel des éléments concernés du projet de loi :

(Discours à l'AFREF de M. Lardy, Directeur Adjoint du Cabinet de Mme Pénicaud, le 22 mars 2018)

« Les prestataires de formation qui voudront accéder aux fonds publics ou paritaires devront être certifiés. Nous allons travailler avec le COFRAC qui va accréditer des certificateurs qui vont certifier les organismes...

...l'objectif n'est pas d'écraser l'offre de formation ni les labels existants pour ne retenir qu'une seule certification.

Dans le futur cahier des charges qualité, le gouvernement entend être très attentif aux petits organismes de formation et aux formateurs indépendants qui souvent font très bien leur travail. »

Vos propositions :

Celles-ci sont à consigner dans une ou plusieurs de ces fiches en pièce jointes correspondant à votre situation (4 situations types sont décrites)

Cette note et les fiches de propositions sont à diffuser le plus largement possible à tous les adhérents et au-delà.

Martine Guérin